

COLLECTIF TELESURVEILLANCE MEDICALE

Plaquette de présentation et plan d'action 2022

initié et animé par

Catel ● ● ●
INCUBATEUR DE COMMUNAUTÉS E-SANTÉ

Rassembler les acteurs pluridisciplinaires des filières concernées par **la télésurveillance médicale** pour faire progresser les usages en France.



Avec leur passage dans le droit commun en 2022, les usages de télésurveillance médicale devraient connaître un essor attendu de longue date par les patients, professionnels de santé et industriels mobilisés sur ce sujet depuis de nombreuses années.

Catel, incubateur de communautés e-santé, qui a déjà mené plusieurs actions collectives sur ce thème par le passé, propose de rassembler et d'animer une communauté d'acteurs pluridisciplinaires engagés sur leurs territoires pour le développement pérenne de la télésurveillance médicale dans les différentes filières concernées.

Rassembler

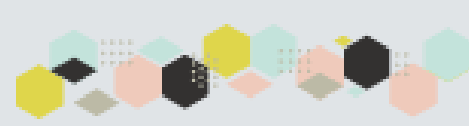
Partager

Débattre

Progresser

Diffuser

Agir



- L'article 36 de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2022 a défini le modèle de prise en charge de la télésurveillance dans le droit commun et **sa rémunération entrera en vigueur dans le droit commun par décret, à partir de juillet 2022.**
- **La HAS a publié fin janvier 2022 des référentiels pour les solutions** de télésurveillance dans quatre pathologies (diabète, insuffisance cardiaque chronique, insuffisance rénale chronique et insuffisance respiratoire chronique).
- La CNEDiMITS (Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé de la HAS) encourage désormais les "organisations professionnelles concernées par ces référentiels de télésurveillance médicale à **conduire des travaux pour faire évoluer ces référentiels autant que de besoin**" (indications, conditions d'utilisation, caractéristiques des patients relevant d'une éventuelle prise en charge complexe et pour chaque niveau de prise en charge, moyens devant être mobilisés...) et prévoit de les sonder sur la **question des indicateurs de suivis.**

NOS OBJECTIFS

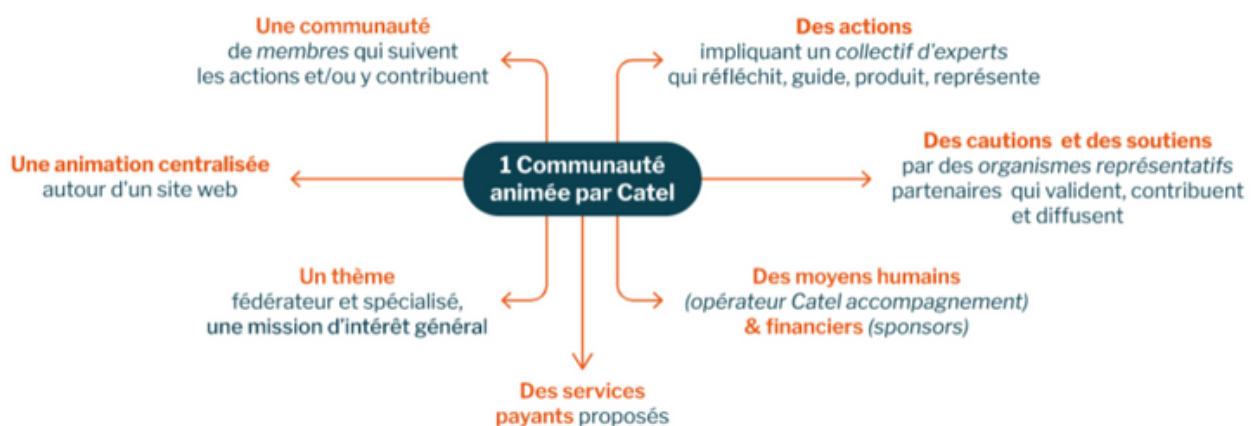
RASSEMBLER ET ANIMER DES EXPERTS PLURIDISCIPLINAIRES DE LA TELESURVEILLANCE MEDICALE ET L'ANIMER afin de :

- **recueillir des points de vue d'experts** sur les évolutions en cours, collecter leurs visions du domaine,
- **créer un lieu d'échange** et de partage d'informations stratégiques sur ce sujet,
- **recenser des retours d'expérience et témoignages de bonnes pratiques**, afin de les valoriser auprès des autres professionnels concernés,
- **permettre des débats de fonds** et rechercher des points de consensus, afin de **contribuer collectivement à la dynamique nationale en cours** (publication de synthèses, d'avis, de recommandations, d'indications,...)
- **mener collectivement des actions** pour accompagner les stratégies de déploiement de ces usages collaboratifs en France, en réponse aux enjeux de santé publique actuels et futurs.

DEVELOPPER UNE COMMUNAUTE FOCALISEE SUR LA TELESURVEILLANCE

Nous souhaitons **rassembler tous les acteurs intéressés par la télésurveillance médicale**, cherchant à s'informer et à intégrer un réseau pluriprofessionnel sur ce thème.

Un mini-site web créé pour eux sera le coeur névralgique de cette communauté destinée à croître. Il sera possible de s'inscrire gratuitement sur le site pour suivre les actualités du collectif, les publications du blog. Les membres de la communauté pourront également contacter Catel pour partager leur expérience, poser leurs questions sur la télésurveillance médicale et être orientés vers des experts du collectif ou de la communauté.



POURQUOI CATEL ?

- L'association Catel Réseau représente aujourd'hui la plus grande communauté e-santé de France** avec plus de 600 membres, un réseau de 15 000 contacts et 6 communautés thématiques actives.
- Catel agit sur le plan national, de façon transversale avec de nombreuses filières de soin et avec tous les acteurs impliqués** (professionnels de santé médicaux, paramédicaux, collectivités, associations, représentants de patients, entreprises. Il est en relation avec les institutions, organes stratégiques, et organismes professionnels de la santé en France).
- Catel agit sur le sujet de la télésurveillance médicale depuis de nombreuses années :** organisation de conférences stratégiques annuelles, constitution de groupes d'experts spécialisés sur ce thème, production d'une note de réflexion, d'une charte qualité et d'un plaidoyer en faveur de ces pratiques (voir ci-contre). En outre, certains membres de son Conseil Stratégique sont des experts de ces pratiques et seront membres de ce collectif.
- La stratégie du Catel est aujourd'hui centrée sur l'initialisation et l'animation de communautés e-santé comme celle-ci.** Toujours orienté vers un déploiement efficace, éthique, sécurisé et pérenne des usages, Catel a construit au fil des années **une méthode de travail collectif efficace, inclusive et participative, recherchant l'adhésion de tous les acteurs impliqués.** Pour rappel, les missions d'intérêt général du Catel sont les suivantes :
 - Porter les communautés e-santé
 - Sensibiliser les professionnels à l'importance et l'intérêt de développer la e-santé,
 - Rendre accessible des connaissances, solutions et savoir-faire en matière d'e-santé,
 - Participer à la réflexion et la concertation sur les politiques d'e-santé (lobbying d'intérêt général),
 - Soutenir les expérimentations, innovations, développements,
 - Contribuer au passage à échelle pour passer d'une logique d'investissement à une logique de déploiement



Le plan d'action 2022 est en cours de définition : c'est le moment de nous contacter !

- **Professionnels de santé, représentants de patients, associations, vous pouvez :**
 - **devenir membre actif du collectif** en manifestant votre intérêt auprès du Catel, en vue d'apporter votre contribution aux réflexions et de participer à nos prochaines actions collectives.
- **Acteurs privés, en devenant partenaires du collectif, vous pourrez :**
 - **participer aux futures actions collectives,**
 - **valoriser vos cas d'usages et votre expertise** en télésurveillance,
 - **développer votre réseau d'experts** impliqués dans ce domaine,
 - **confronter vos idées, partager vos difficultés, progresser** dans votre positionnement stratégique,
 - **soutenir le développement de la filière** dans un esprit d'intérêt général.

Les actions du collectif seront réalisées selon la charte des actions collectives du Catel, disponible sur catel-esante.fr, à laquelle devront souscrire tous les membres du Think Tank.

Estimation de budget annuel à réunir par les soutiens financiers pour cette animation annuelle et 2 actions dans l'année : à partir de 50 000 euros pour l'année 1, puis 30 000 euros à partir de l'année 2.

Les actions envisagées cette année

Animation communautaire :

- **Mobiliser des experts de la télésurveillance pour (re)constituer le collectif**, en cherchant à y associer autant que possibles les sociétés savantes des principales filières concernées (cardiologie, pneumologie, diabète, néphrologie), mais aussi d'autres filières potentiellement concernées (comme l'oncologie par exemple),
- **constituer et animer une communauté élargie** d'acteurs intéressés par la télésurveillance,
- **créer un mini-site web, centre névralgique de cette animation communautaire**, permettant notamment aux intéressés de s'inscrire gratuitement en tant que "membre" pour suivre nos actions et publications, et y contribuer.

Conduite d'une ou plusieurs actions collectives, à définir en fonction des souhaits des membres du collectif et du budget réuni auprès des partenaires, comme :

- **conduire une réflexion collective et produire une synthèse / des recommandations sur les évolutions nationales en cours allant dans le sens des attentes du CNEDiMTS** (recommandations, indications, travail sur les critères de suivi - voir encadré gris)
et/ou
- **produire une enquête et un recensement des réseaux de télésurveillance** existants aujourd'hui (acteurs, types d'organisation, filière concernée, domaines d'action,...)
et/ou
- **produire un recensement de l'offre de télésurveillance actuelle** (solutions et matériels), créer des fiches produit facilitant leur identification et leur comparaison sur la base des nouveaux référentiels de la HAS (en lien avec les Docks de la e-santé - www.docksante.com).
et/ou
- **mener une série de rendez-vous stratégiques pour faire connaître le collectif et la synthèse de ses travaux** (HAS, CNEDiMTS, DGOS, députés...)
et/ou
- **organiser un ou plusieurs événements, notamment une réunion de lancement possible en avril 2022 à Paris.** Possibles également : un webinaire, un guichet "télésurveillance" sur un salon professionnel, un parcours thématique et/ou des posters sur le village Catel lors de Santexpo, une conférence lors de Catel Paris...),
et/ou
- **toute autre action d'intérêt général** proposée et validée par le collectif !



Suivez-nous, rejoignez-nous, soutenez nos actions !

contact@catel.pro - 0033(0)2 97 68 14 03
www.catel-esante.fr